

Uruguay : philosophie et savoirs au bac uruguayen aujourd'hui (II)

Mauricio Langon, président de l'association de philosophie uruguayenne (09/2002)

Dans le précédent numéro de Diotime n° 21 ont été publiés un document produit par l'Association Philosophique de l'Uruguay (AFU) et un autre rédigé par l'Inspection de Philosophie de l'Enseignement Secondaire d'Uruguay, réalisés autour de la " transformation de l'Éducation Moyenne Supérieure " (TEMS)¹. Ces documents développaient l'idée d'un " espace curriculaire articulant la fonction philosophique ", c'est-à-dire un espace pour discuter philosophiquement des problèmes issus des différents " savoirs ", distinct de la philosophie comme matière classiquement enseignée les trois années du lycée. Nous publions ci-après deux autres documents.

PROPOSITION D'UN " ESPACE POUR PENSER LES SAVOIRS " (AFU)

En rappelant les propositions du document antérieur, celui-ci se limite à développer l' " espace articulateur de la fonction philosophique ", en le nommant provisoirement " espace pour penser les savoirs " (EPS). Il s'agit d'un espace nouveau qui s'ajoute dans l'EMS (Éducation Moyenne Supérieure) et qui n'implique aucune modification de la matière " philosophie ". Au contraire il s'agit d'ouvrir les possibilités de la réflexion philosophique au delà de la matière " philosophie ", vers un espace articulateur des savoirs.

Le document rappelle les argumentations du travail antérieur et ajoute qu'un espace de ce type permettra de développer des habiletés en rapport avec la préoccupation de vérité, la " raisonabilité " entendue comme capacité d'accomoder pensée et action, et la disposition à la recherche. Cet espace permettra aux élèves de transcender la fragmentation et la spécialisation des savoirs.

La fonction philosophique contribuera à une réforme du savoir et du sujet qui pense et connaît, sans exclure les dimensions éthique et politique supposées dans les diverses formes de production et d'accès aux différents savoirs. Il n'y a pas d'espace actuellement pour cette orientation dans les niveaux préalables ni postérieurs à l'éducation formelle. L'insertion de cet espace dans l'EMS conduira probablement au besoin de revoir les structures curriculaires de l'enseignement aux autres niveaux.

Cet espace propose la problématisation et l'articulation des savoirs et s'oriente vers une série d'objectifs généraux et spécifiques que le document énumère:

Cet espace se développera pendant les trois années de l'EMS, avec deux heures hebdomadaires pour chaque cours.

Chaque année aura des objectifs spécifiques et suivra un ordre général d'approfondissement et de recherche qui donnera continuité à son développement.

Les thèmes de chaque cours s'articuleront autour de " grandes questions " qui permettront de problématiser et d'intégrer les savoirs dans un procès d'approfondissement et de complexité à la fois progressif et cyclique.

Pour être professeur de l'EPS (Espace pour Penser les Savoirs), il y a un appel public aux professeurs de toutes les matières, qui devront présenter un projet de travail, et recevront une préparation spéciale pour travailler dans cet espace.

Le professeur de l'EPS travaillera nécessairement dans sa classe et en coordination avec les autres professeurs des autres cours de l'EPS et les autres matières du lycée. On devra inclure des heures de coordination obligatoires et rémunérées.

La supervision de l'EPS devra être en charge d'une équipe interdisciplinaire d'inspecteurs. Il serait souhaitable d'avoir un professeur coordinateur de l'EPS dans chaque Lycée.

Le document propose des systèmes d'évaluation dynamique et constante pour permettre de faire les révisions nécessaires pour maintenir la vitalité de cet espace.

Les groupes constitués par tous les professeurs seront des espaces réguliers de dialogue. Parmi des ateliers et séminaires interdisciplinaires, ils fonctionneront comme des communautés de recherche pédagogique centrées sur des questions de rupture et de suture entre disciplines. Ils pourraient actualiser de façon problématique l'éducation de toutes les matières. On prévoit ces espaces comme un lieu de formation et de perfectionnement permanent du professorat.

Les élèves trouveront dans l'EPS un espace de recherche et de production. On cherchera les moyens pour diffuser publiquement leur production écrite et orale.

La formation des professeurs pour cet espace inclura des cours, ateliers, séminaires, etc. orientés vers la formation aux méthodologies actives, théories de l'argumentation, communautés de recherche et métacognition, gnoseologie, épistémologie, pédagogie de l'interdisciplinarité et de la complexité, pratiques pédagogiques alternatives, psychologie et sociologie de la connaissance etc. On aspire à ce que la formation systématique puisse être réalisée régulièrement dans les Instituts de Formation de Professeurs (IPA et IFD).

Ces propositions marquent une perspective à moyen et long terme. La Commission de l'AFU a travaillé avec les Inspecteurs de Philosophie en pensant aussi au court terme. On a considéré l'éventualité de la formation d'une commission représentative pour élaborer les programmes, et pour un cours ou séminaire de préparation pour les professeurs en vue de l'application du projet sous forme expérimentale.

SUR L'ESPACE POUR PENSER LES SAVOIRS (INSPECTION DE PHILOSOPHIE)

Dans ce document, l'Inspection de Philosophie " propose pour le plan d'études de la réforme du baccalauréat, l'existence d'un espace inter et trans-disciplinaire, réciproque et complémentaire de celui qui résulte de l'organisation des matières en curricula. On pourrait l'appeler provisoirement Espace pour Penser les Savoirs (EPS) ".

Le fondement de la proposition n'implique pas que la structuration traditionnelle du baccalauréat par matières soit un obstacle. Au contraire, elle prend en compte le fait que le savoir scientifique évolue en se spécialisant, et que les difficultés de mutuelle intelligibilité qui se posent montrent le besoin de l'idéal de formation d'un " individu qui soit capable d'articuler une Weltanschauung (vision du monde) et de s'orienter de façon autonome dans l'inextricable labyrinthe du multidisciplinaire, en transcendant les barrières des visions nécessairement partiales, en se faisant capable de configurer sa conception théorique de l'univers, et en constituant ses convictions pratiques en rapport avec une société et un monde vis à vis duquel on est éthiquement et politiquement responsable ".

Il ne s'agit pas d'un espace pour effacer les différences des spécialités dans un " super savoir " de ce qui est " commun à toutes, qui les comprend et les réduit ". C'est un espace de rencontre des différents savoirs, espace créé par cette rencontre même. Il rendra possible le dépassement de l'incommensurabilité disciplinaire et la création des conditions pour des consensus et dissensus rationnels, en admettant même la possibilité de différentes rationalités. Un espace où l'on confronte des thèses et des méthodologies de disciplines diverses, où les critères ne soient pas donnés préalablement, mais qui sont eux-mêmes objets de discussion. " Un espace pour la rencontre de la disparité. Tâche difficile si l'on prend au sérieux l'idée et le désir exprimés maintes fois de dépasser la fragmentation des savoirs' ".

La proposition est multidisciplinaire, interdisciplinaire et métadisciplinaire car elle entraînera des questions sur le statut cognitif et/ou épistémologique des savoirs. Pour ces raisons, il sera un espace philosophique, au sens strict du mot. Le professeur peut provenir d'une quelconque matière (scientifique, humaniste ou artistique). Mais la disposition philosophique est une condition, et on aura besoin de cours de philosophie pour la conforter le bagage conceptuel et méthodologique apte pour le traitement des problèmes.

Il y a des problèmes philosophiques qui présentent sans cesse une évolution cognitive, et qui ne sont pas arrivés à se constituer encore comme une partie d'un cours " standard " de philosophie, soit parce qu'ils exigent un fort appui dans un savoir non spécifiquement philosophique, soit parce que la communauté philosophique a besoin de temps pour repérer les topiques nouvelles. Le dynamisme et l'accélération des procès historiques actuels comportent une telle complexité de problèmes nouveaux qu'ils ne peuvent être assimilés par la totalité du corps des professeurs. C'est pour cela qu'on a besoin d'un EPS.

L'Inspection exemplifie les contenus possibles qui peuvent donner lieu à des analyses conceptuelles de champs problématiques, plus que d'unités thématiques. Le document prend comme exemple les " sciences dures ", parce qu'elle considère que les autres matières peuvent présenter plus facilement

des questions capables de conduire à la perplexité : les mathématiques (en rapport à la théorie de Cantor), la chimie (en rapport avec des expériences et des explications de Stahl, Cavendish et Lavoisier), et l'astronomie (en rapport avec les théories de Ptolémée, Copernic et Galilée). De façon à proposer des questions comme celles-ci : pourquoi dit-on qu'un conjoint de tous les conjoints ne peut pas exister ? Peut-on définir la vérité mathématique de cette façon : " un énoncé mathématique est vrai si et seulement s'il est un axiome mathématique ou s'il dérive d'une conjonction d'axiomes parmi des règles d'inférence logiquement valides " ? Pouvez-vous indiquer des critères par lesquels on puisse dire que la conception moderne du monde donne une meilleure explication ? Dans quel sens peut-on dire que Ptolémée était dans l'erreur et que Copernic et Galilée étaient dans le vrai ? Et si l'on ne peut pas dire cela, dans quel sens y a-t-il eu progrès scientifique de Ptolémée à Galilée ?

Les thèmes de l'EPS devront permettre une grande flexibilité en rapport avec l'ampleur des questions sur lesquelles tournera chaque cours. Spécialement si on prend en compte qu'on terminera chaque année par une évaluation centrée sur une production de l'étudiant sur un thème librement choisi.

L'Inspection de Philosophie se propose de superviser et suivre l'EPS dans sa phase expérimentale, mais elle aspire à ce qu'en définitive, il soit constitué un corps d'Inspection multidisciplinaire.

BILAN ET PERSPECTIVES

Les travaux complémentaires entre l'Inspection de Philosophie et l'AFU qu'on peut percevoir dans ces documents, représentent un élément important non seulement en vue de la préservation et de la consolidation de la philosophie comme matière, mais aussi pour l'imprégnation philosophique du curriculum des élèves.

L'idée d'un " Espace pour penser les savoirs " (EPS) pourrait arriver à se concrétiser dans une expérience positive. Mais l'interférence de certains facteurs politiques, toujours présents dans les changements éducatifs dans nos pays (ou, peut être, le fait de que tout changement significatif en éducation est basiquement politique) peut aboutir à l'échec de l'expérience avant même de la commencer²... Car ce qui est en jeu, c'est la question philosophique de la formation de subjectivités non assujetties...

(1) C'est à dire les trois dernières années de l'enseignement secondaire; en général, élèves de 5-17 ans. La philosophie est une matière présente dans toutes les sections ("options" et "orientations") pendant les trois années et avec trois heures hebdomadaires (à l'exception de l'"option" plus "humaniste" qui en a cinq heures). Les autorités de l'éducation d'Uruguay (CODICEN de l'ANEP; Conseil Directeur Central de l'Administration Nationale de l'Education Publique) ont nommé pour la transformation du baccalauréat une commission (CTEMS) qui a ouvert des consultations avec des acteurs sociaux. C'est en réponse à cette consultation que l'Inspection et l'Association des professeurs de philosophie (AFU) ont rédigé chacun leur propre document. La CTEMS a manifesté son

intérêt à l'idée d'un "espace articulateur de la fonction philosophique", contenue dans le document de l'AFU, et demanda un développement. De là surgirent deux autres documents. Pour d'autres informations, voir mon article publié dans le n° 5 de Diotime L'AGORA (mars 2000).

(2) L'espace proposé, mais avec quelques modifications (le nom sera "Espace de critique des savoirs"), institué pendant les trois ans, mais avec seulement une heure hebdomadaire, et dans la première année, faisant partie d'une seule discipline, la "philosophie et critique des savoirs", avec quatre heures hebdomadaires, fut inclut dans le projet curriculaire que la CTEMS a remis aux autorités, qui l'ont approuvé. Le projet curriculaire a été présenté par le CODICEN à la considération de l'Assemblée Nationale Technique des Enseignants de Secondaire (ATD de Secundaria, organisme représentatif des professeurs de tout le pays). L'Assemblée a refusé le projet en bloc et a fixé des conditions pour une rediscussion plus approfondie. Elle a considéré positivement l'inclusion de l'espace de "critique des savoirs" et la préservation de la philosophie, tout en critiquant les modifications faites par la CTEMS. Cette opinion de l'ATD s'accorde avec les propositions de l'AFU et l'Inspection.